REPONSE DE FO DRFIP 59 AU DRFIP NORD

Dans un contexte de mobilisation constante des agents depuis le 10 octobre et en réponse à la cécité et à l'immobilisme de la Direction, les organisations syndicales ont décidé de boycotter le CTL du 5 décembre 2016. C'est d'ailleurs le cas de tous les CTL depuis le début de la mobilisation.

Dans ce contexte, les collègues du Nord ont découvert effarés que le DRFIP Nord a annoncé fièrement la suppression de 74 emplois l'an prochain dans notre direction. Il a souhaité par ailleurs communiquer aux agents un certain nombre d'éléments dont il se félicite. Nous ne partageons évidemment pas son analyse optimiste de la situation.

Ainsi, dans un message adressé à l'ensemble des agents le 6 décembre, Bernard Pineau annonce la restitution des crédits gelés en début d'année à hauteur de 571 000 €. Il convient d'en préciser le dispositif : si une réserve budgétaire est faite, c'est pour qu'elle soit utilisée en cas de besoin, c'est même précisément son objet. Il ne s'agit donc aucunement de crédits supplémentaires qui auraient été levés à la force du poignet et grâce à l'intervention vigoureuse du directeur sortant.
Précisons le donc, le dégel des crédits n'est effectif que grâce à l'action des agents qui sont visiblement plus soucieux de la pérennité des services que leur directeur et parce que ces crédits se révèlent indispensables compte tenu de la situation des équipements notamment.

Nous nous félicitons, même si cette prise de conscience apparaît bien tardive, que Monsieur Pineau reconnaisse l'incapacité des services à exercer correctement leurs missions compte tenu de leurs conditions de travail notamment. Les crédits «dégelés» vont tout juste répondre à des nécessités impérieuses. Quant aux vérificateurs des brigades départementales, leur équipement prochain en clés 4G est uniquement lié au déploiement de Rialto MEMO et à son utilisation nomade. Application pour laquelle nous avons émis de nombreuses réserves liées notamment à sa finalité, (flicage des vérificateurs) à la perte d'autonomie du fait, entre autres de la normalisation du contrôle et des échanges en direct avec le chef de brigade, à l'aspect très chronophage de l'application. (redondance de saisie entre Rialto et Iliad-IS par exemple)

Non Monsieur Pineau il ne s'agit finalement pas d'un cadeau de Noël que vous faites aux agents. Vous prenez simplement acte, du bout des lèvres, des difficultés liées aux conditions de travail.

Autre point, le report des services publicité foncière et enregistrement, présenté telle une aumône concédée dans les négociations n'est en réalité accordée que pour des raisons de contraintes informatiques , et non pour tenir compte du dialogue social. La fusion risquée des bases FIDJI apportera , au niveau national, de l'eau au moulin des partisants de l'externalisation de la mission.

Alors que les organisations syndicales boycottent tous les CTL depuis octobre,l'intersyndicale a décidé de venir au CTL ce 13 décembre en 1ere convocation. En effet, suite aux audiences que nous avions tous les jours du 10 octobre au 10 novembre , il a été demandé que le contenu des cahiers revendicatifs rédigés par les collègues soient vus en CTL et en CHSCT.

L'administration s'y est refusé, le groupe de travail qui s'est tenu le 21 novembre portant uniquement sur des points purement matériels avec très peu d'avancées. FO a à cette occasion souligné l'improvisation et le manque de concertation avec laquelle la DRFIP du Nord mène restructurations et expérimentations (recouvrement à Anzin, SPFE, fusion de Tourcoing, SAR...) ; Tout ceci se déroule dans une confusion totale entre efficacité et frénésie comme si vous, Monsieur le Directeur aviez peur d'arriver en retard au rendez-vous du démantèlement du réseau tel le lapin blanc de Lewis Carrol. Mais nous ne sommes pas au pays des merveilles et, s'il suffisait de regrouper les services et de réduire le niveau de la dépense pour être efficace, notre administration aurait atteint des sommets dans la satisfaction de l'usager. La réalité est toute autre comme le montre le fiasco de la mise en place du Centre de contact qui engorge actuellement les accueils .

Enfin cerise sur le gâteau, vous évoquez un mystérieux centre des services en ressources humaines sources de futures créations d'emplois ! Est ce à dire que les 200 emplois vacants mentionnés dans les cahiers revendicatifs, ainsi que les 75 emplois de cette année sont promis ? Comment oser parler de création d'emplois, alors que par exemple, le SFACT transféré en 2018 est déjà comptabilisé dans les documents du CTR pour justifier les suppressions de 2017 ? Comment ce service déjà écrasé et sous dimensionné va t-il pouvoir survivre de septembre 2017 après les mutations ?

Aujourd'hui, nous avons demandé en intersyndicale l'inversion de l'ordre du jour afin de traiter les questions diverses en amont et de débattre du contenu des cahiers revendicatifs. Nous avons avions par ailleurs demandé la nomination de nombreux experts de différents services du département pour évoquer les difficultés concrètes des collègues.

Le DRFIP a refusé la venue d'un certain nombre d'experts et a refusé l'inversion de l'ordre du jour, poussant le ridicule jusqu' à parler d'un "envahissement" du CTL (vu les 14 experts demandés) la séance ne pouvait pas être ouverte !.

Contrairement a ce qui est prétendu sur Ulysse, c'est bien le DRFIP et non les Organisations syndicales qui refusent le débat !

Plus que jamais continuons de nous mobiliser !
pétition intersyndicale aux collègues
pétition sur change pour les usagers